

COMMUNE DE HARSKIRCHEN

Adjudication de la chasse communale

Lot de chasse N°1

Avis public

La 2^{ème} adjudication publique de la chasse communale aura lieu dans les conditions fixées à l'article 19 du cahier des charges type 2024-2033, le **Lundi 19 février 2024 à 17 h** à la salle polyvalente de Harskirchen.

Lot n°1 : d'une contenance de 242,9385 ha de forêt

Mise à prix : 5 000 euros

Conformément à l'article 15 du CCT, l'ensemble des documents relatifs à l'adjudication peut être consulté en mairie aux horaires suivants : lundi, mercredi et vendredi matin de 8h à 12h ou sur rdv.

Les personnes physiques ou morales qui souhaitent faire acte de candidature pour participer à l'adjudication des lots de chasse doivent adresser un dossier de candidature décrit à l'article 16 du CCT pour le **lundi 5 février 2024 à 12 h au plus tard**.

Seuls sont admis à participer aux enchères les candidats qui ayant satisfaits aux conditions des articles 10, 16 et 17 du cahier des charges type, ont été agréés par le conseil municipal après avis de la commission consultation communale de la chasse.

Date de publication : le 19/01/2024

Le Maire, Benoît BOYON